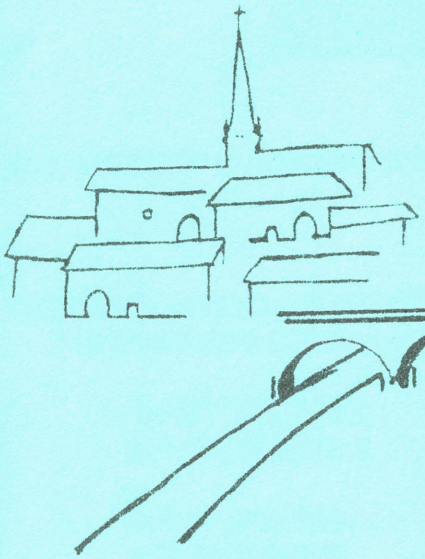

Entre Nous

COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

MARS 1997 N°350

Inauguration du Monument aux Morts
le 24 juillet 1927

EN DIRECT DU CONSEIL

Le Conseil était réuni le 21 mars et a procédé à l'examen des points suivants inscrits à l'ordre du jour.

1 Compte administratif 1996

Sous la présidence de M. Roger EHRARD, 1er Adjoint, le compte administratif de l'année écoulée est voté à l'unanimité. Il s'établit ainsi :

Fonctionnement :	dépenses :	1.995.257,75Frs
	recettes :	2.813.986,78 Frs
Investissement :	dépenses :	695.910,17 Frs
	recettes :	206.883,00 Frs

La balance générale fait ressortir un excédent de clôture de 489.027,17 Frs au 31.12.1996 qui seront affectés aux investissements 1997. Le compte de gestion du Percepteur est également voté avec les mêmes chiffres.

2 Budget primitif 1997

Etabli et présenté par le Maire, il concerne les dépenses et recettes de l'année en cours. Il est équilibré en section de fonctionnement à 2.654.578 Frs et en section d'investissement à 1.121.043 Frs soit un total de 3.775.621 Frs.

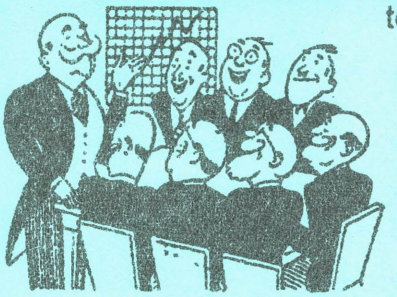

Les investissements suivants sont prévus :

- Acquisitions foncières en cours ou signées à payer	95.832 Frs
- Travaux en cours (église, vestiaire foot) et outillage	28.000 Frs
- Mobilier scolaire ergonomique classe des "grands"	26.500 Frs
- Eclairage public renforcement	107.100 Frs
- Valorisation du patrimoine	221.310 Frs
- Isolation phonique et thermique classe maternelle	58.273 Frs
- Travaux au Foyer Rural	20.000 Frs
Total	557.015 Frs

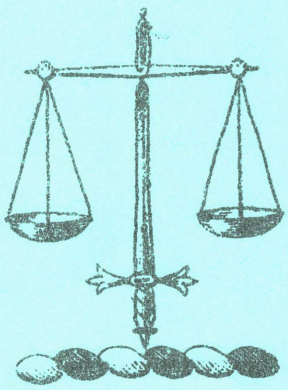

3 Budgets annexes

. C.C.A.S.(Centre Communal d'Action Sociale)

Le compte administratif 1996 est voté. Dépenses : 40.710,14 Frs Recettes : 61.254,26 Frs - Excédent de clôture : 13.544,12 Frs.

Le budget 1997 est ensuite adopté en équilibre à 64.144 Frs.

. Caisse des Ecoles

Le compte administratif 1996 est voté. Dépenses : 10.743,47 Frs Recettes : 16.915,88 Frs - Excédent de clôture : 6.172,41 Frs.

Les budget 1997 est ensuite adopté en équilibre à 13.172 Frs.

. Forêts

Il s'agit là d'un nouveau budget obligatoire depuis cette année dès que les produits annuels dépassent 300.000 Frs (moyenne des 2 dernières années) et sont donc soumis à T.V.A. Thiaville est dans ce cas et le budget annexe "Forêts" a été voté en équilibre à 346.050 Frs. Contrairement au C.C.A.S. et à la Caisse des Ecoles, le budget "Forêts" est intégré au budget général de la commune, alors que les deux autres ne le sont pas.

4 Impôts locaux 1997

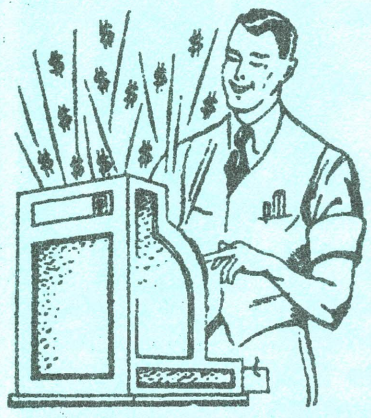

Conscient des difficultés de nombre d'habitants dans le contexte actuel, le Conseil limite à 1,7 % l'évolution 1997 des impôts ce qui correspond au taux d'inflation de l'an passé (soit + 1,7 %). Les produits attendus dans les caisses de la commune sont les suivants :

- Foncier non bâti :	taux 18,45 %	soit	13.837 Frs
- Foncier bâti :	taux 6,35 %	soit	79.438 Frs
- Taxe d'habitation :	taux 5,30 %	soit	98.050 Frs
- Taxe professionnelle :	taux 9,54 %	soit	99.216 Frs
		Total	290.541 Frs

Il est rappelé que le Conseil Municipal a compétence pour fixer le niveau des impôts revenants à la Commune, le Conseil Général fixe le niveau des impôts revenants au Département et le Conseil Régional ceux versés à la Région.

5 Forêts

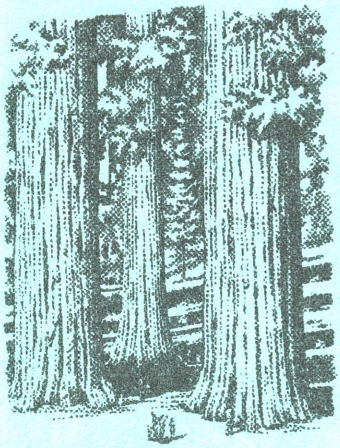

. Le Conseil confie à M. BALLAND de Ménil sur Belvitte (88) la livraison des affouages au domicile des habitants.

. Le Conseil décide que la parcelle n° 2 au lieu dit "Le cantonnement" qui a subi d'importants dégâts lors des coups de vent des dernières années et pour laquelle aucune régénération naturelle n'apparaît, sera reboisée par plantation de 6000 pins, après traitement du sol sur 1ha5 environ. Opération à réaliser à l'automne 1997. Dépense inscrite au budget annexe "Forêts".

. La vente des grumes de hêtre à Baccarat le 12 mars a donné les résultats suivants concernant les parcelles 15, 20 et 27.

article 99 - qualité B -	6 billes pour 8,2 m3	Sté HERLE	7.800 Frs
article 100 - qualité C -	32 billes pour 45,1 m3	Sté KRYZS	25.000 Frs
article 101 - qualité C + S -	66 billes pour 51,5 m3	Sté Petit Bois	8.000 Frs
		Total	40.800 Frs

6 Voirie

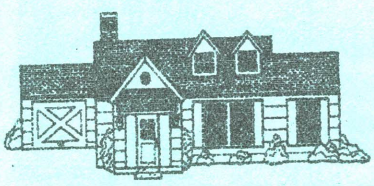

Le Conseil autorise le Maire à demander à la D.D.E. 88 la procédure permettant le classement dans la voirie communale de la rue de la Maison Ronde, dans sa nouvelle configuration (accès depuis la rue de la Côte à la suite du passage de la 2 x 2 voies).

7 Voirie (bis)

La section de rue commençant rue du Moulin, anciennement dénommée rue de la Maison Ronde se termine désormais en impasse et il convenait en conséquence de la dénommer différemment. Après concertation avec les trois familles concernées qui ne souhaitaient pas l'appellation rue du Canal, le Conseil finalement, décide que cette voie sera appelée "rue des Acacias".

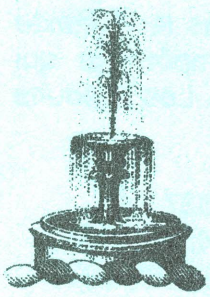

8 Service de l'eau (facturation de l'abonnement)

En application de l'article 7, chapitre II du règlement des eaux, le Conseil fixe pour 1997, les tarifs de l'abonnement comme suit :

- valeur de 12 m3 pour les calibres 15 ou 20 mm de compteur (concerne la quasi totalité des habitants)
- valeur de 25 m3 pour un calibre de 25 mm.

9 Assainissement

Le Conseil fixe pour 1997 à 10.000 Frs le raccordement à l'égout.

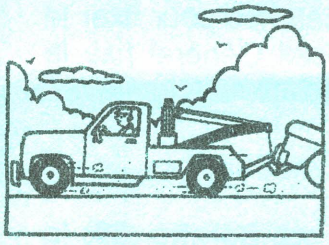

10 Aménagements paysagers sur 2 x 2 voies

En concertation avec les élus de Bertrichamps, Lachapelle, Thiaville et Raon l'Etape, la D.D.E. 88 et le lycée horticole de Roville aux Chênes, ont opté pour une plantation paysagée de 1560 pommiers (à couteaux, ou à jus ou les deux) sur les abords, remblais et déblais de 6 kms de route, représentant 8 ha d'espaces libres. 80 à 100 tonnes de pommes sont espérées en situation de productivité normale. La D.D.E. envisage de confier la convention d'exploitation de ce vaste verger à une association d'insertion qui exploiterait, récolterait et vendrait les pommes. En contre partie, l'Association assurerait le fauchage et l'entretien des sols, la D.D.E. prenant à sa charge la fourniture, la plantation des arbres et versant une allocation financière compensatrice pendant les premières années non productives.

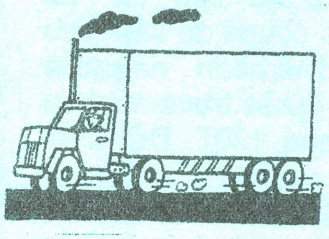

Par ailleurs, la concertation entre le Maire de Thiaville et la D.D.E. se poursuit de manière permanente pour la réalisation en 97 des revêtements de la rue de la Maison Ronde, du rétablissement de l'éclairage public, de la pose (localisée en des lieux spécifiques) d'une clôture de protection pour le gibier, des accès d'incendie, de la mise en place des murs anti bruits et de la végétalisation de la traversée du vallon de Fagnoux, entre autres problèmes...

11 Tondeuse

La tondeuse auto portée doit avoir une assurance spécifique. Le Maire est autorisé à faire établir un avenant au contrat communal passé avec U.A.P., cabinet FALLAIX - COLIN à Raon l'Etape.

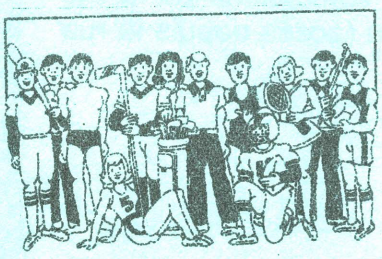

12 Grande salle sportive

Le Maire fait le point de ce dossier pour lequel une subvention du Conseil Général de près d'un million est attendue. Par ailleurs, une subvention exceptionnelle de 510.000 Frs de l'Etat est confirmée au titre du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La recherche d'un complément de financement est poursuivie activement.

13 Assainissement

Le Maire est autorisé à organiser en liaison avec la D.D.E. de Lunéville une consultation en vue de passer un marché négocié concernant le choix d'un coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs (coordination S.P.S.).

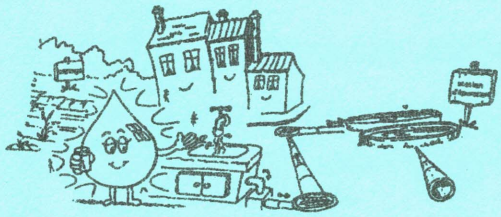

Cette mission concernera les travaux ci-après :

- réseau d'eaux claires rue de l'Eglise
- réseau d'eaux usées rue Pierre Perron
- réseau unitaire rues de la Libération et des Vosges (1ère tranche)

14 Divers

Les sujets suivants sont ensuite évoqués : Parc d'activités Raon / Thiaville, Pays d'Accueil du Donon, collecte des textiles et vêtements, Canal Myrtille, travaux en cours, etc... L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h30.

LA VIE DU VILLAGE

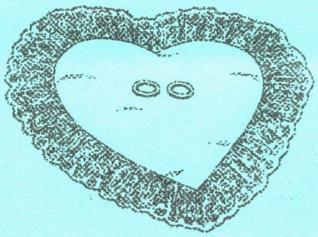

Mariage :

Nous apprenons le mariage de M. Jean COUTY et Melle Colette JULIEN qui sera célébré le 10 mai 1997 dans notre village. Toutes nos félicitations aux futurs mariés.

CLIN D'OEIL

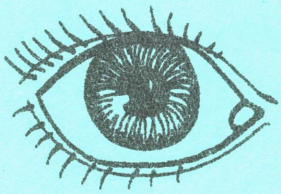

. "Si par nature, l'homme est une bête de sexe, alors je n'ai jamais eu que des animaux de compagnie". Mae West 1975

. "Les chrétiens font le signe de la croix parce que le Christ a été crucifié. Et s'il avait été empalé ?"

. "On parle toujours du boulevard des Filles du Calvaire mais jamais du calvaire des filles du boulevard". Rochefort

. "Il ne faut jamais juger les gens sur leurs fréquentations, Judas par exemple avait des amis irréprochables." Verlaine

PROCHAINES MANIFESTATIONS

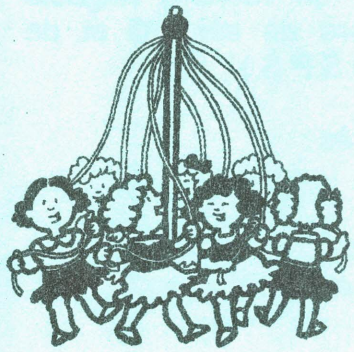

- 05 avril	Tournoi Tennis de Tables des écoles		Annexe du F.R.	Thiaville
- 06 avril	Repas des Aînés	Ass. Familiale	Foyer Rural	Thiaville
- 12 avril au 26 avril	Ruche enfantine	Jeunesse Loisirs	Annexe du F.R.	Thiaville
- 19 avril	Repas	Canal Myrtille	Foyer Rural	Thiaville
- 20 avril	Match de foot	Foyer Rural (foot)	Préau école	Thiaville
- 27 avril	Sortie pédestre (après midi)			Lach.
- 30 avril	Bal du muguet	Ass. Familiale	Foyer Rural	Thiaville

DECHARGE MUNICIPALE

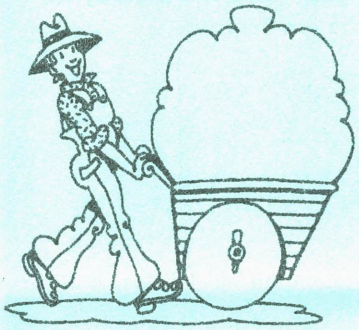

Elle sera à nouveau ouverte les mercredis et samedis matin de 9h30 à 11h30, à compter du 2 avril 97. Sont seuls acceptés les déchets verts (gazon, haies, petites branches d'arbres, foin et paille, ...). Si vous avez de tels déchets à déposer avant le 2 avril, veuillez contacter la Mairie.

TRAVAUX REALISES ET EN COURS

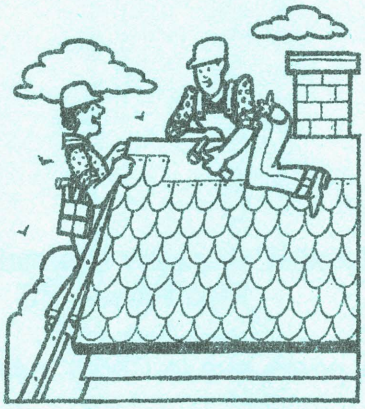

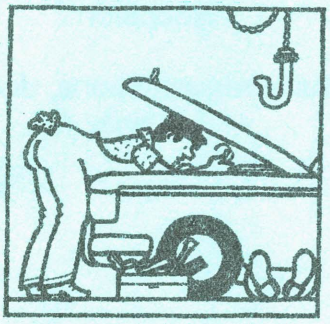

Par l'Atelier communal

. Illuminations de Noël, pose et dépose avec un nouveau sapin à Bellevue
. Fabrication de la charpente du vestiaire foot et pose de la toiture
. Fabrication de la charpente du auvent du vestiaire foot et pose des câbles gainés et appareils électriques
. Lavage au karcher des murs extérieurs de l'église (côté M. Perrin)
. Débouchage de l'égout rue du Moulin
. Réparation du moteur électrique d'une cloche
. Réparation des freins de la camionnette
. Evacuation des eaux pluviales de l'atelier / pompiers
. Fabrication de 4 portes extérieures pour le vestiaire foot
. Création d'une porte / issue de secours entre le choeur de l'église et la nouvelle salle St Joseph
. Pose de l'électricité et du placoplatre salle St Joseph
. Dépose, nettoyage et repose de l'embrayage du tracteur
. Démontage, réparation et nettoyage de "bois d'eau" en forêts
. Réalisation de 2 fouilles et réparation de 2 fuites d'eau

. Début des terrassements pour socle, en vue de la pose de deux hangars préfabriqués à l'atelier communal avec nettoyage et peinture des armatures métalliques
. Réfection d'une bordure de trottoir rue du Moulin
. Déplacement du programmateur du chauffage au Foyer Rural

Par entreprises privées
. Illumination du clocher (Ent. COSTE)
. Jet d'eau et croix du mission (Ent. COSTE) angle Alsace / Vosges

ECOLE

La Bibliothèque Centre de Documentation (B.C.D.) de l'école, accessible depuis la classe maternelle sans sortir du bâtiment, et par les deux autres classes par l'extérieur (mais à couvert) est opérationnelle. Elle compte déjà près d'un millier d'ouvrages à la disposition de nos petites têtes blondes.

Si vous avez des ouvrages à donner à cette B.C.D., ils seront les bienvenus. Contactez les enseignantes.

Par ailleurs, la B.C.D. est équipée d'un ensemble téléviseur magnétoscope avec gradins pour les enfants. De plus, un secteur étude et laboratoire de langues est déjà en place.

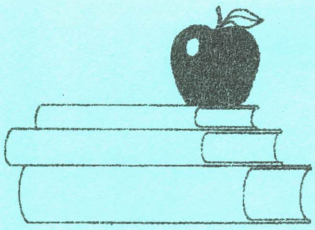

Enfin, si vous avez des livres autres que pour enfants et que vous souhaitiez vous dessaisir, ne les jetez pas, confiez les à Mme SCHMIDT, Secrétaire de Mairie qui constitue actuellement un fonds municipal dans la perspective à moyen terme d'une petite bibliothèque communale. Merci.

AMIANTE

Le bureau de contrôle agréé à visité l'école et n'a pas constaté la présence d'amiante en ces lieux. Cette vérification, obligatoire de par la loi, confirme nos convictions antérieures.

NETTOYER, FLEURIR, EMBELLIR .....

C'est maintenant qu'il faut agir. ALLEZ Y !

EGLISE

Le bureau de contrôle agréé a examiné l'installation de chauffage pour répondre à la demande formulée par la commission d'arrondissement de sécurité. Situation conforme à la réglementation. Concernant l'installation électrique, quelques points sont à corriger : 4 interrupteurs à changer, disjoncteurs à vérifier, double circuit d'éclairage intérieur à installer... Le rapport précis et écrit est attendu dans les semaines qui viennent.

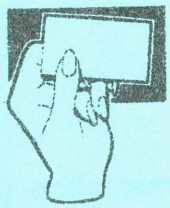

CARTES D'IDENTITE - PASSEPORTS

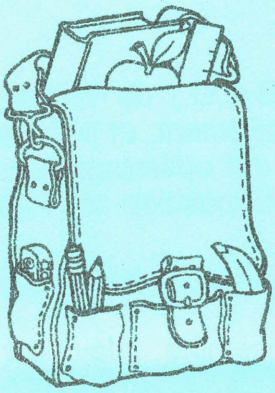

Votre carte d'identité, votre passeport est-il encore valable ? Si vous devez en changer, si vous devez vous rendre hors de nos frontières, n'attendez pas le dernier moment pour formuler votre demande. Un délai de confection de plusieurs semaines pour les cartes nationales d'identité est nécessaire. Les formulaires utiles sont à retirer en Mairie. Pensez-y !

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Avec les beaux jours qui reviennent, Thiaville verra cette année encore nombre de promeneurs, cyclistes, cavaliers, randonneurs, automobilistes, traverser notre commune.

Ayons à coeur de donner de notre petite cité une image de propreté, d'espaces verts et bien fleuris et de bon accueil.

Pour y parvenir, un coup de balai devant chez soi, un peu de rangement, cela est hautement souhaitable et ne coûte pas ! Quelques fleurs, même rustiques, ou vivaces, ce n'est pas une fortune... Alors, chacun à nos balais, râteaux et plantoirs et ensemble, tous ensemble, faisons de Thiaville un endroit où il fait bon vivre et où l'environnement est de qualité. Merci pour vos efforts.

THIAVILLE PROPRE ET FLEURI .... C'EST NOTRE AFFAIRE A NOUS TOUS !

VACCINATIONS

Les prochaines vaccinations dans notre commune auront lieu selon les dates suivantes :

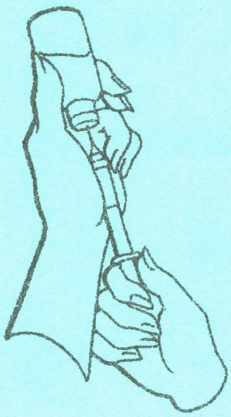

1ère injection	- D.T. + POLIO (apporter les urines) - tétanos adultes	le 09.04.97 à 14h15
2ème injection	- D.T. + POLIO - tétanos adultes	le 07.05.97 à 14h15
3ème injection	- D.T. POLIO - rappel D.T. POLIO - tétanos adultes + rappel 96	le 04.06.97 à 14h15

BRAVO

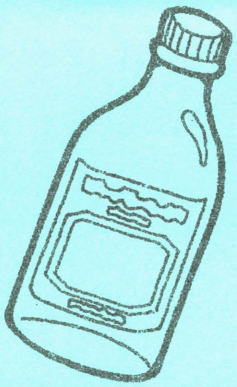

Nous venons de recevoir de l'A.R.E.R.S. (Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique et Technologique en Champagne Ardenne) les tableaux récapitulatifs concernant l'état des tonnages de verre collectés en 1996. Au niveau national 150.159,900 tonnes représentant une somme de 1.970.000 Frs, destinés à la recherche sur le cancer, ont été collectées. Au niveau départemental et communal, nous vous indiquons ci-dessous quelques chiffres :

	Tonnages		Sommes destinées à la recherche
Département de M. et M. :	7 564,630 t	➔	92.293,00 Frs
Département des Vosges :	8.662,570 t	➔	105.691,00 Frs

	Tonnage verre		Ratio / kg annuel
Commune de Baccarat :	115.300 t	➔	22.958
Commune de Bertrichamps :	26.600 t	➔	25.454
Commune de Thiaville/M. :	21.750 t	➔	37.694
Commune d'Azerailles :	17.450 t	➔	22.032

Les résultats sont encourageants pour notre commune, il faut donc que nous poursuivions dans cette voie pour l'année 1997 afin de contribuer de notre mieux à une demande toujours croissante. Merci et bravo !

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

Remerciements :
Mme Renatta DI LORENZO et M. Albert CHENAL remercient bien sincèrement les divers signataires de la pétition qu'ils leur ont présentée à la suite de l'accident ferroviaire du 6 janvier 1997, ainsi que de leur accueil et de la compréhension dont ils ont fait preuve à cette occasion.

A.C.

SAPEURS POMPIERS :
Dimanche 2 février 1997 à Baccarat a eu lieu le cross d'arrondissement des Sapeurs Pompiers du Lunévillois.

Catégorie : Juniors	sur 7 kms		7 participants
M. BOUDOT Julien	1er	en	33'24"
Catégorie : Seniors	sur 8 kms 500		39 participants
M. DIVOUX Frédéric	6ème	en	39'47"
M. SEYER Alain	10ème	en	42'25"
M. CUNY Jérôme	13ème	en	44'33"
M. KOFFOLT Michel	20ème	en	46'05"
M. GEORGE Dominique	26ème	en	50'46"
Catégorie : Vétérans I	sur 7 kms		17 participants
M. ZINUTTI Gilles	4ème	en	33'54"
M. MICHEL Denis	10ème	en	39'45"

Les Sapeurs Pompiers remercient les personnes venues les encourager lors de cette épreuve sportive. Le 15 février prochain, le cross départemental se déroulera à Mont Bonvillers.

S.A. - Z.G.

Un don de 100 Frs a été fait à l'Amicale des Sapeurs Pompiers par M. STOUTER Gaston suite à l'intervention du feu de Sapinière. Nous en remercions le généreux donateur.

Z.G.

TENNIS DE TABLE
Le prochain match à domicile aura lieu le samedi 12 avril à 14h30 : Thiaville 1 contre Anould 6 en Départementale 1.

Ce match se déroulera à l'école de Thiaville.
L'entrée est gratuite ; venez encourager vos joueurs.

2ème Tournoi des Ecoles Primaires

Le samedi 05 avril, le Tennis de Table de Table de Thiaville organise le 2ème Tournoi réservé aux Ecoles Primaires.
Une quinzaine d'écoles primaires des environs de Thiaville ont été invités par le Club local.
Ce tournoi est réservé aux élèves des Cours Elémentaires et Cours Moyens.
Il débutera à 13h30 à l'école de Thiaville où 4 tables seront installées (2 sous le préau couvert et 2 à l'annexe du Foyer Rural).
Chaque joueur recevra 1 lot (Coupe, Médaille...).
Nous espérons que les jeunes thiavillois se déplaceront, comme l'an dernier, en nombre pour défendre brillamment les couleurs de leur école.
Lors de la 1ère édition de ce Tournoi, 4 écoles étaient représentées (une quinzaine de jeunes) et les thiavillois se sont bien défendus (2ème et 3ème place en Cours Elémentaire ; 4ème place en Cours Moyen).
Pour tous renseignements ou inscription, prendre contact auprès de M. COSSIN Bernard (Tél. 03.29.41.51.97) ou auprès de votre maîtresse d'école.

Directeur : Michel JACQUEL
Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

DIRECTION DELEGUEE A L'INFRASTRUCTURE

14, VIADUC J.F. KENNEDY
CS 5 218
54052 NANCY CEDEX
FAX 03 83 22 12 00

TEL. 03 83 22 11 10

SNCF
DIRECTION DE METZ-NANCY

Monsieur le Maire
de

54120 THIAVILLE-sur-MEURTHE

LE DIRECTEUR DELEGUE A L'INFRASTRUCTURE

DDI - 24/97

NANCY, le
13 Mars 1997

Monsieur le Maire,

Vous avez été destinataire d'une pétition d'usagers routiers en date du 31/01/1997 adressée à la Direction Régionale SNCF ainsi qu'à M. le Président du Conseil Général.

Cette pétition fait suite à l'accident du 06 Janvier 1997 survenu au PN 45 de la ligne de LUNEVILLE à SAINT-DIE et met en avant la durée excessive de fermeture des barrières des PN 44 et 45.

J'ai fait effectué un enregistrement de la durée des temps d'annonce au PN 45 du 11 Janvier au 24 Février 1997.

Durant cette période, près de 1.000 fermetures se sont produites. Les temps de fermeture se situent entre 33 secondes et 2 minutes 53 secondes selon la nature du train, à l'exception de 5 fermetures :

- 2 d'environ 5 mn 30, suite à l'arrêt d'un train dans la zone du passage à niveau (attente d'entrée en gare) ;

- 2 consécutives à des travaux affectant la zone d'annonce mais avec reprise de gardiennage par agent SNCF et réouverture du passage à niveau à la demande ;

- 1 d'environ 20 mn suite à une action par inconnu sur les détecteurs annonce avec déplombage des installations et pour laquelle la SNCF a déposé plainte pour acte de malveillance.

Cette analyse démontre le fonctionnement normal du passage à niveau dans cette pétiode d'un mois et demi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Frédéric ZANOTTI.

Une page de notre histoire

Aujourd'hui : **LA PAROISSE**

A la suite de la signature du Concordat par Napoléon Bonaparte avec le Pape, les églises sont remises à la disposition des évêques :

Arrêté préfectoral du 12 nivoses an II (onze)

Edifices destinés à l'exercice du culte

Le Préfet du département de la Meurthe pour l'exécution de l'article 75 section 4 titre 4 de la loi du 18 germinal dernier relative à l'organisation des cultes, ledit article portant que les Edifices anciennement destinés au culte catholique actuellement dans les mains de la Nation raison d'un Edifice par cure et par succursale seront mis à la disposition des Evêques.

Arrête ce qui suit :

1° Sont mis à la disposition de Monsieur l'Evêque de Nancy les édifices anciennement employés à l'exercice du culte Catholique et non aliénés qui se trouvent dans les Communes dont les noms suivent :

Arrondissement de Lunéville

Noms des Communes	Nombre d'édifices	Arrondissement des Justices de Paix
Azerailles	1	Baccarat
Bertrichamps	1	Baccarat
Brouville	1	Baccarat
Deneuvre	1	Baccarat
Flin	1	Baccarat
Fontenoy la Joute	1	Baccarat
Gélacourt	1	Baccarat
Glonville	1	Baccarat
Hablainville	1	Baccarat
Lachapelle	1	Baccarat
Merviller	1	Baccarat
Mignéville	1	Baccarat
Vacqueville	1	Baccarat
Vaxainville	1	Baccarat

Nancy, le 12 nivôse an II de la République.

LE SERMENT DU CLERGE AVEC LE CONCORDAT

Sous le Consulat

"Je jure et promets à Dieu sur les Saints Evangiles de garder obéissance et fidélité au Gouvernement établi par la Constitution de la République Française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun Conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors qui soit contraire à la Tranquillité publique, et si, dans le diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au Gouvernement.

Sous l'Empire.

"Je jure et promets à Dieu sur les Saints Evangiles de garder obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur....

Sous la Restauration.

"Je jure et promets à Dieu ... de garder obéissance au Roi et à la Chartre ...

Ce serment était institué par "l'article VII de la Convention passée entre le Gouvernement français et sa Sainteté Pie VII le vingt six messidor an neuf et l'article XXVIII section IV de la Loi du 18 germinal an X relative à l'organisation des cultes".

Il était prêté devant le Préfet ou le Sous-Préfet et transcrit dans un registre.

Le 10 septembre 1801, Napoléon Bonaparte signe le Concordat avec le pape et la Commune va participer aux dépenses du culte.

Compte de 1808

Dépenses : celle de vingt quatre francs payée à Jean Pierre MATHIEU de Thiaville pour les deux tiers de celle de trente six francs a lui accordé par M. le Sous Préfet par son arrêté au suite d'une pétition jointe au présent en date du 5 8bre 1808 pour une Aube qu'il a fourni à l'Eglise du lieu quittance jointe cy 24Frs.

Compte de 1812

Art. 16 des Dépenses :

Vingt francs pourle dixième des revenus communaux de 1811 affecté au besoin du Culte.

Dix neuf francs soixante quinze pour le dixième des revenus de 1812 affecté au même objet.

Par la suite il en sera de même jusqu'à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905)

Compte de 1817

Versement de trente francs à la Caisse de la Fabrique.

Compte de 1825

Achat d'ornements à l'église : 1.341,35 francs.

Compte de 1857

Echange de la grosse cloche paroissiale : 120,00 Frs

L'EGLISE DE LA CHAPELLE

* Le bâtiment :

Tournée du Secrétaire ambulant de février 1807. L'Eglise est dans un tel état de ruine que lorsqu'il pleut il est impossible d'assister aux offices.

Tournée du Secrétaire ambulant de 1821. L'Eglise est en très mauvais état ; pas de mobilier.

1826 :	réparation de l'église	1 590,45 Frs
	architecte	81,86 Frs

Ces sommes représentent les 2/3 de la dépense totale à la charge de Thiaville, l'autre tiers payé par La Chapelle.

* Les cloches :

Il n'y a plus qu'une cloche depuis 1793.

1826 :	refonte et fourniture de cloches	2 086,06 Frs
	pour diverses fournitures aux dites cloches	110,20 Frs
1857 :	échange de la grosse cloche paroissiale	120,00 Frs

Les nouvelles cloches

L'an 1825 baptême des deux petites cloches par l'abbé Delagoutte curé de Bertrichamps, administrateur de la paroisse de La Chapelle sous l'administration de M. Litaise.

Ont eu respectivement pour parrains MM. Jean Nicolas PIERRON et Joseph MATHIEU ; pour marraines Elisabeth ALISON et Anne THOMAS.

Joseph MATHIEU est maire de Thiaville et Elisabeth ALISON habite Thiaville.
Jean Nicolas PIERRON et Anne THOMAS sont de La Chapelle.

La grosse cloche a été refondue en 1857.

"Fondue l'an 1865 sous l'administration de M. Louis Félix RENAUD, maire de la commune de Ste Geneviève, bénite par Charles VINCENT, curé. J'ai eu pour parrain M. Sébastien CHARDIN, cultivateur et pour marraine Mme Marguerite CAYE, épouse de M. Pierre LORRAIN, adjoint au Maire".

Il y a un problème : la refonte a été payée en 1857. Le curé de La Chapelle en 1865 est l'abbé MORLOT. A la même époque, le maire de Thiaville est Joseph BOURGUIGNON et celui de La Chapelle DIVOUX Jean Baptiste.